



Conseil d'Etat  
Staatsrat

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## RÉPONSE AU POSTULAT

|               |  |
|---------------|--|
| <b>Auteur</b> | Tarcis Ancay (suppl.) AdG/LA, Emmanuelle Dubuis (suppl.) PLR, Nathan Bender (suppl.) PDCB et Grégory Logean, UDC |
| <b>Objet</b>  | Incitation à participer aux votations et élections cantonales et fédérales                                       |
| <b>Date</b>   | 15.11.2019   |
| <b>Numéro</b> | 2019.11.427  |

---

Lors de l'élection du Conseil national du 20 octobre 2019, le taux de participation dans notre canton se montait à 54,1 %, chiffre largement supérieur à la moyenne nationale (45,1 %). Au niveau de la participation, le Valais pointait au troisième rang, derrière notamment le canton de Schaffhouse qui prévoit le vote obligatoire. A noter aussi que, depuis l'introduction du vote par correspondance généralisé, en 2005, le taux de participation du Valais lors des votations fédérales est quasi toujours supérieur à la moyenne suisse. On voit par là que, même s'il peut mieux faire, notre canton figure parmi les bons élèves en matière de participation aux scrutins.

Au pays de la démocratie directe, le désintérêt des jeunes vis à vis de la chose publique constitue bien évidemment une préoccupation essentielle qui ne saurait échapper au gouvernement cantonal.

Les réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour y remédier, doivent être menées conjointement par l'ensemble des acteurs soit, outre les collectivités publiques, les partis politiques, les groupes d'intérêts et autres médias.

Les questions relatives à l'explosion du nombre de listes et de candidats (en particulier au Conseil national), la technicité et la complexité des objets soumis à votation, l'image véhiculée par les médias du monde politique doivent notamment être abordées.

Le Conseil d'Etat n'entend pas se soustraire à cet examen et explorera les différentes pistes, en particulier celles évoquées dans le postulat. Il souligne toutefois qu'une solution miracle n'existe pas dans la mesure où le phénomène concerne l'ensemble de la Suisse. Le regain d'intérêt et l'augmentation de la participation des jeunes aux élections et votations passent par une approche et une volonté commune de tous les interlocuteurs.

Au vu de ce qui précède, il est proposé l'acceptation du postulat.

Conséquences sur la bureaucratie : à voir selon les mesures retenues

Conséquences financières : à voir selon les mesures retenues

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : à voir selon les mesures retenues

Conséquences RPT : à voir selon les mesures retenues

Sion, le 15 décembre 2020